



**Prochaine réunion du conseil municipal : le mercredi 7 décembre 2022 à 19 h à la Mairie de Restigné – salle du conseil municipal**

**Ordre du jour :**

- Finances publiques – Décisions modificatives
- CCTOVAL : - site internet
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :